

Questions et réponses

Question	Réponse/Réaction
1. Qu'est-ce que le PID?	<p>PID signifie Projet d'inventaire de données. Il s'agit d'un projet mené par le Groupe de données pour la recherche sur les politiques (GDRP) pour recueillir des renseignements sur la portée et la nature des bases de données des ministères et organismes fédéraux. Ce projet sera également utilisé comme source pour des projets futurs et fournira des renseignements au catalogue de données du Secrétariat du conseil du trésor (SCT) et à son Projet pilote de données ouvertes.</p>
2. Quel est l'objectif du PID?	<p>Le PID est la première étape critique de la création d'un inventaire de données à l'échelle gouvernementale. L'objectif général est de répertorier les fonds de données qui peuvent servir à soutenir l'élaboration de politiques et de programmes, ainsi que les travaux de Statistique Canada et du SCT.</p> <p>Bien que le gouvernement du Canada produise des milliers d'ensembles de données sur de nombreux thèmes - notamment des données environnementales, scientifiques, géospatiales, statistiques et financières - il n'existe aucun inventaire de ces ensembles de données qui puisse être utilisé pour déterminer quelles données sont accessibles en vue de soutenir les politiques et programmes et quelles données sont manquantes.</p>
3. Comment les renseignements du PID seront-ils utilisés par le Groupe de données pour la recherche sur les politiques (GDRP) et par d'autres entités?	<p>Les métadonnées du PID seront utilisées pour déterminer la disponibilité des données pouvant répondre aux besoins d'élaboration de politiques et de programmes. La comparaison des besoins en données aux données accessibles auprès des ministères procurera les renseignements nécessaires pour définir les besoins en données et les lacunes éventuelles en matière d'élaboration de politiques. L'initiative actuelle est uniquement axée sur l'élaboration de l'inventaire de données.</p>
4. Comment les renseignements du PID seront-ils recueillis?	<p>La Division des enquêtes spéciales de Statistique Canada adaptera son outil de collecte des données électroniques pour qu'il puisse saisir les renseignements pertinents auprès des ministères. Cet outil sera transmis aux ministères d'une façon semblable au transfert du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux.</p>

<p>5. Qu'est-ce qu'un ensemble de données?</p>	<p>Un ensemble de données est un fichier contenant des renseignements qui sont produits par un programme ou un projet, ou qui sont obtenus dans le cadre d'une enquête ou au moyen d'une source administrative. C'est ainsi dire qu'un ensemble de données est une collecte organisée de données ou de renseignements ayant un thème commun. Un ensemble de données est un fichier enregistré sur un dispositif de stockage comme un serveur ou un disque dur. Un ensemble de données peut être divisé en plusieurs parties, mais si ces parties sont incluses dans un même fichier, il s'agit alors d'un seul ensemble de données, sinon il s'agirait d'un fichier maître avec des sous-ensembles.</p>
<p>6. Quelle est la différence entre un ensemble de données et une base de données?</p>	<p>Un ensemble de données est un fichier contenant des renseignements qui sont produits par un programme ou un projet, ou qui sont obtenus par une enquête ou une source administrative. Une base de données est un regroupement de données agencées selon une structure conceptuelle qui décrit les caractéristiques de ces données et la relation entre leurs entités correspondantes. Les bases de données qui contiennent des renseignements liés aux questions clés touchant des politiques sont traitées dans le cadre du PID.</p>
<p>7. Comment le questionnaire pourrait-il être rempli lorsqu'il s'agit d'une base de données par opposition à un ensemble de données?</p>	<p>Chaque cas sera différent. Certains ministères peuvent décider que désigner une base de données comme un ensemble de données unique est logique alors qu'une autre base de données dans un autre ministère pourra être considérée comme un groupe d'ensembles de données. Veuillez contacter le coordonnateur de votre ministère ou organisme si vous avez besoin d'assistance.</p>
<p>8. Quels ensembles de données les ministères doivent-ils inclure dans le PID?</p>	<p>Le PID cherche à repérer tous les ensembles de données liés aux programmes et activités des ministères. Les ensembles de données considérés comme pertinents sont ceux qui seront utilisés ou pourraient être utilisés pour réaliser vos objectifs ministériels clés. Même si un ensemble de données est obtenu auprès d'un autre ministère (par exemple : données d'enquête recueillies par Statistique Canada), votre ministère ou organisme doit toujours en faire rapport.</p>

<p>9. Quels ensembles de données doivent être exclus?</p>	<p>Les bases de données liées au personnel et aux activités financières du ministère ou à ses structures ne doivent pas être incluses. De façon similaire, les catalogues décrivant les données de bibliothèque et les bases de données commerciales ne doivent pas être inclus, à moins que ces catalogues ne renvoient précisément aux bases de données relatives aux questions clés concernant les politiques.</p>
<p>10. Les ensembles de données de Statistique Canada qui sont entre les mains d'autres ministères doivent-ils être inclus?</p>	<p>Oui. TOUS les fonds de données d'un ministère ou d'un organisme doivent être inclus dans la mesure où ils sont liés à l'une des questions clés concernant les politiques. Cela permet aux administrateurs généraux de savoir quelles données sont en possession du ministère. Cela doit inclure des fichiers de microdonnées à usage public, des fichiers partagés et des totalisations spéciales.</p>
<p>11. Le questionnaire PID est-il long?</p>	<p>Le questionnaire PID contient un maximum de 57 questions. Toutefois, la plupart des ensembles de données peuvent être décrits en 25 à 30 questions.</p>
<p>12. À qui le questionnaire sera-t-il envoyé?</p>	<p>Chaque ministère et organisme aura son coordonnateur désigné qui sera en contact avec l'équipe de l'enquête. Le coordonnateur devra transférer les questionnaires aux répondants des ministères ou organismes et devra relayer les questions au dépannage informatique ou à l'équipe de l'enquête.</p>
<p>13. Si vous fournissez un outil de collecte sous Excel, pouvons-nous simplement remplir ce tableau et l'envoyer au lieu de remplir le questionnaire?</p>	<p>Non. L'outil de collecte Excel ne remplace pas le questionnaire. L'outil de collecte a été créé de manière à aider les répondants à commencer à répertorier les renseignements avant la collecte.</p>
<p>14. Pouvons-nous simplement vous envoyer les feuilles de calcul contenant les renseignements plutôt que saisir manuellement les réponses dans le questionnaire?</p>	<p>Non. Cependant, tout inventaire qui existe dans votre ministère ou organisme peut être utilisé pour remplir le fichier Excel à l'aide de l'outil de collecte et pour remplir le questionnaire en ligne directement.</p>

<p>15. La période de collecte des données semble courte étant donné le volume de renseignements que vise le projet. Y a-t-il une quelconque flexibilité dans les délais de collecte?</p>	<p>Nous sommes conscients du fait que les ministères peuvent avoir de très grosses bases de données et que le fait de remplir le questionnaire risque de prendre beaucoup de temps. La collecte doit commencer au début du mois d'avril pour se terminer à la fin du mois de mai. Nous fournirons à tous les répondants un outil de collecte des données sous Excel qui leur permettra de commencer à répertorier les renseignements de leurs fonds de données avant la véritable collecte.</p>
<p>16. Le Projet d'inventaire de données (PID) et le Projet de données ouvertes (PDO) sont-ils identiques?</p>	<p>Non. Le PID est un projet indépendant pris en charge par le GDRP et l'Initiative de données ouvertes est un projet du Secrétariat du Conseil du Trésor. Il existe certainement des similitudes entre les deux projets, mais il s'agit bien de deux projets distincts.</p>
<p>17. Comment regroupons-nous des ensembles de données?</p>	<p>Généralement, ils doivent être regroupés selon un thème logique (c.-à-d. même données sur plusieurs années, même données pour différentes zones géographiques, données qui sont toutes recueillies pour le même projet avec le même objectif). Les experts des domaines spécialisés de votre ministère ou organisme sont en mesure de déterminer si le regroupement est logique ou non.</p>
<p>18. Comment les renseignements contenus dans l'inventaire seront-ils protégés?</p>	<p>L'une des dernières questions du questionnaire est « Qui devrait être autorisé à avoir accès à l'information que vous avez fournie dans ce questionnaire? ». Une fois que toutes les données auront été recueillies, une liste de chaque ensemble de données sera dressée et la réponse à cette question sera donnée. Le sous-ministre de chaque ministère devra examiner la liste. Celle-ci déterminera ultimement ce qui peut être partagé avec les autres ministères et organismes et le grand public.</p>
<p>19. Quelle est la période de référence des ensembles de données?</p>	<p>La période de référence des ensembles de données ou bases de données est la période de temps pendant laquelle s'appliquent les renseignements. Si une base de données possède des archives remontant jusqu'en 1975 et est encore mise à jour, la période de référence sera alors de 1975 à nos jours.</p>
<p>20. Les anciens ensembles de données qui ne sont plus utilisés peuvent-ils être inclus dans le champ de l'enquête?</p>	<p>Oui, tous les ensembles de données doivent être traités. Si les ensembles de données ont été recueillis et utilisés pour traiter des questions clés relatives aux politiques, ils doivent être pris en compte pour l'enquête. Si votre ministère ou organisme considère qu'ils sont suffisamment importants pour être conservés, il est donc probable qu'il soit important de faire un rapport sur ces ensembles de données. La priorité doit être donnée aux ensembles de données</p>

	nouveaux et actuels, mais les ensembles de données plus anciens doivent également être ajoutés, dans la mesure du possible.
21. Notre ministère ou organisme crée des rapports basés sur des ensembles de données. Ces rapports sont-ils pertinents?	Même si lesdits rapports sont considérés par un ministère comme des ensembles de données, ils doivent être regroupés avec les ensembles de données desquels ils dépendent. Si les rapports sont importants pour le projet, le programme ou l'enquête, davantage de détails sur les types de fichiers disponibles peuvent être inclus dans la question résumé. Cependant, si les rapports sont uniquement administratifs, comme une simple liste de noms des personnes qui ont accès à l'ensemble de données, ils peuvent alors être exclus.
22. Les fonds de données des bibliothèques ministérielles doivent-ils être inclus dans le PID?	Non. Les données des bibliothèques des bases de données commerciales ne doivent pas être incluses. Si les catalogues de bibliothèque incluent des renseignements sur les bases de données ministérielles, ils peuvent alors être utiles pour répondre à l'enquête.
23. Puis-je utiliser des acronymes et abréviations qui sont utilisés couramment dans mon ministère?	Sachant que cet inventaire est prévu pour être utilisé par plusieurs ministères, il est préférable d'éviter les acronymes et abréviations et d'inscrire plutôt la définition/le titre.
24. Pouvons-nous déclarer un ensemble de données incomplet?	Oui, indiquez seulement tous les renseignements pertinents qui sont disponibles.
25. Que faire si j'éprouve des problèmes techniques avec l'enquête en ligne?	Si vous avez des questions techniques ou si vous avez besoin d'assistance, vous pouvez accéder aux pages d'aide en ligne ou contacter Statistique Canada à l'adresse de courriel suivante sos@statcan.gc.ca . Vous pouvez appeler également la ligne téléphonique d'assistance au 1-877-949-9492.
26. Où puis-je trouver davantage d'information sur l'enquête?	Vous pouvez trouver de plus amples renseignements sur l'enquête en vous rendant sur la page www.gcpedia.gc.ca/wiki/Data_Inventory_Project et sur la page http://stdsimdb/cgi-bin/imdb_reports/p3Instr.pl?Function=assembleInstr&Item_Id=122361&lang=en&db=imdb&adm=0&dis=0

<p>27. Comment sont protégés les renseignements que nous vous envoyons par Internet?</p>	<p>Pour plus de renseignements sur la sécurité des questionnaires électroniques de Statistique Canada, visitez la page : https://www68.statcan.gc.ca/eq-qe/fr/login-connexion</p>
<p>28. Ce questionnaire est différent de celui que nous avons examiné en février et au début du mois de mars.</p>	<p>Oui, absolument. De manière à réduire le fardeau de réponses des ministères et organismes et pour accroître la qualité et la quantité des renseignements fournis dans le questionnaire, nous avons révisé le contenu et retiré et remanié plusieurs questions.</p>